

LE CCAS

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE ST JEAN DE CORNIÉS

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées.

Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en difficultés.

Depuis plusieurs années déjà, le CCAS organise et anime de nombreuses activités pour les 3-17 ans allant de l'accueil de loisirs jusqu'à la mise en place de projets sportifs et culturels,...

Nous avons également développé le domaine de l'aide sociale en proposant l'aide alimentaire, la constitution de dossier de demande d'aide ou téléalarme,...



LES ACTIONS SOCIALES

Elu responsable : François SAVIGNAC

Directrice : Angélique WINTENBERGER

Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en étroite collaboration avec les institutions publiques.

Tous les usagers pourront être reçus, ce qui permettra dans un premier temps d'évaluer les besoins pour faciliter et optimiser le service rendu, puis, dans un second temps de répondre aux mieux aux problèmes évoqués (instruction d'un dossier, orientation vers les différents services, etc.).

Pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, la directrice pourra se rendre directement à leur domicile.

L'aide sociale garantit un traitement personnalisé et strictement confidentiel des dossiers.

Nous sommes à votre disposition pour la rédaction de courriers et pour la constitution de tout dossier d'aide légale :

- CMU
- Aide aux personnes en situation de handicap
- Aide aux personnes âgées
- Demande d'allocation vieillesse
- Dossier téléalarme
- Retraite
- CAF
- APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

TEMPS PERISCOLAIRES

TAPS

Elu Responsable : Mr Le Maire

Coordinatrice : Angélique WINTENBERGER

Animateurs : Katy CAIZERGUES, Angélique WINTENBERGER et bénévoles

La commune a mis en place les nouveaux rythmes scolaires depuis la rentrée 2014.

Les activités sont facultatives mais obligatoirement sur inscription.

Les TAP sont organisés par cycle de 6 à 8 semaines correspondant aux périodes scolaires entre deux périodes de vacances.

Chaque TAP est animé autour d'un thème : Culture, Education à la citoyenneté, Bien dans son corps, Découverte des nouvelles technologies.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec la coordinatrice.



LE CENTRE DE LOISIRS

Elu Responsable : François SAVIGNAC

Directrice et Animatrice : Angélique WINTENBERGER

Le Centre de Loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans le mercredi après-midi de 12h à 18h et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h.

Ce service propose des activités ludiques, éducatives et variées (jeux, sport, activités manuelles, sorties, ...). A partir du mois d'Octobre un programme d'activités sera distribué ou envoyé par mail chaque mois.

Des séjours sont également proposés pendant certaines périodes de vacances scolaires.

Les inscriptions se font auprès de la directrice durant les horaires d'accueil ou par Mail.



LE CLUB ADOS

Elu responsable : François SAVIGNAC

Elu responsable « commission jeunes » : Bernadette MATILLA

Directrice et Animatrice : Angélique WINTENBERGER

Il s'agit d'une structure accueillant les jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Elle fonctionne le vendredi soir de 18h30 à 22h, quelques samedis sur projet de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires certains après-midi.

Espace convivial d'écoute et d'échange d'où doivent émerger des idées et des projets, le Club Ados doit permettre de développer l'autonomie et la responsabilité de chacun. Différents projets d'animation ont vu le jour : réalisation d'un court métrage en partenariat avec l'espace jeune de St Mathieu de Trévières, séjours multiples, réalisation d'un spectacle pour la journée des aînés,...



LES ACCUEILS PERISCOLAIRES

Elu Responsable : François SAVIGNAC
Directrice : Angélique WINTENBERGER
Agents de Service : Carmen VERA, Fatima REZLANI
et Katy CAIZERGUES

Placés sous la responsabilité du CCAS, ils sont facultatifs et offrent une prise en charge des enfants sur des horaires élargis :

- Avant la classe : les enfants sont pris en charge au fur et à mesure de leur arrivée, dès 7h30 et jusqu'au début de la classe,
- La restauration scolaire a lieu de 12h à 14h
- L'accueil du soir : après les TAPS, les enfants peuvent rester à l'accueil jusqu'à l'arrivée de leurs parents, et au plus tard jusqu'à 18h30.

Les accueils et la restauration scolaire font l'objet d'une tarification selon les revenus des familles. Les dossiers d'inscriptions ont été distribués par les enseignantes et sont à remettre obligatoirement au personnel du CCAS.



LES SENIORS

Elu responsable : François SAVIGNAC

Directrice : Angélique WINTENBERGER

Le CCAS proposera différentes actions qui permettent aux séniors de se retrouver durant des moments conviviaux :

- Repas
- Sorties
- Après-midi d'échanges

Un planning de ces actions sera à votre disposition en mairie ou au bureau du CCAS (dans la cour de la cantine) à partir de fin Mai.

Nous souhaitons également créer une dynamique intergénérationnelle, c'est pourquoi certains projets se mettront en place avec la collaboration du Club Ados et du centre de loisirs.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à prendre contact avec Angélique



INFORMATIONS GENERALES

CCAS de St Jean de Cornies

Mél : sjdc.ccas@gmail.com

Accueil public : Bureau de la direction (dans la cour de la cantine)

Mardi : 14h – 18h

Mercredi : 14h - 18h

Vendredi : 15h – 19h

Constitution du Conseil d'Administration :

Président : Mr Jean-Claude ARMAND, Maire

Vice-Président : Mr François SAVIGNAC

Conseillers élus :

Mme Bernadette MATILLA

Mme Maeva BOURGEOIS

Mme Isabelle POIRIER

Mme Frédérique HOUILLEZ

Mr. Georges PIOMBO

Mme Janine CLOT

Conseillers nommés :

Mr Maurice MEUNIER

Mme Virginie MARTORELL

Mr. Dudley WHENHAM

Mr. Xavier CHATELLIER

Mr Patrick ROYER

Mme Régine MIRAULT

Directrice : Angélique WINTENBERGER

